

# Haïti : Une occasion unique de tout changer

**Au-delà de la reconstruction : donner à Haïti un nouveau visage d'équité et d'impartialité pour créer de nouvelles opportunités**

**Haïti montrait ces derniers mois les signes d'un nouveau dynamisme. Le séisme dévastateur du 12 Janvier 2010 est venu tout anéantir. Les conséquences de la catastrophe ont été aggravées par le niveau de pauvreté et les inégalités extrêmes qui prévalaient dans le pays.**

**Mal gérée, la reconstruction ne fera que perpétuer les inégalités en favorisant les plus riches et en rendant plus vulnérable encore les populations démunies. En revanche, bien menée, elle peut contribuer à offrir un avenir meilleur à l'ensemble de la population haïtienne.**

**L'objectif maintenant de la reconstruction est de réduire la pauvreté et l'instabilité et de faire d'Haïti un pays plus équitable. Pour cela, il est essentiel que la reconstruction soit menée par les autorités haïtiennes et qu'elle bénéficie à tous les citoyens. Dès aujourd'hui, la communauté internationale doit s'engager aux côtés des autorités haïtiennes et maintenir son aide tout au long des difficiles années de reconstruction qui s'annoncent.**

# Résumé

Aucune catastrophe n'est jamais totalement « naturelle ». Le tremblement de terre qui a frappé le pays le 12 janvier 2010 n'échappe pas à ce constat. En Haïti, l'important niveau de pauvreté et d'inégalité est venu aggraver les conséquences de la catastrophe, en particulier pour les plus vulnérables.

Il ne s'agit pas seulement de reconstruire les infrastructures mais bien, comme l'ont indiqué les partenaires d'Oxfam sur le terrain, de « repenser » Haïti pour lui donner un nouveau visage. Avant le séisme, 80 % des Haïtiens vivaient avec moins de 2 USD par jour (cette proportion atteignant 90 % dans les zones rurales), près de 60% de la population était sous-alimentée, un enfant sur quatre souffrait d'un retard de croissance.

La nature s'est chargée d'aggraver la situation. Ce séisme est proportionnellement le plus dévastateur de l'histoire à l'échelle d'un pays. La reconstruction pourrait coûter 13,9 milliards d'USD et durer 10 ans.

Mal gérée, la reconstruction accentuera les inégalités en bénéficiant en premier lieu aux plus riches et dans le même temps rendra encore plus vulnérables les populations démunies.

En revanche, bien menée, l'effort de reconstruction peut faire du précepte *Build Back Better (Reconstruire mieux)* une réalité. Dans le passé, dans certaines parties du monde, la période qui a suivie d'importantes catastrophes s'est avérée être porteuse de profonds changements socio-économiques.

La question est donc de savoir de quoi les Haïtiens ont besoin pour se remettre du séisme à court terme tout en contribuant à résoudre les problèmes plus structurels auxquels Haïti est confronté depuis des décennies.

Fort de ses 32 ans d'expérience en Haïti (60 ans dans la gestion des catastrophes), enrichi des discussions avec ses partenaires haïtiens, Oxfam propose que l'effort de reconstruction réponde à trois conditions essentielles. Premièrement, la reconstruction doit se faire sous le leadership des autorités haïtiennes. Deuxièmement, ces mêmes autorités devront rendre compte de leurs actions à tous les Haïtiens ainsi qu'à la société civile. Troisièmement, chaque Haïtien devra pouvoir accéder aux informations dont il a besoin pour lui permettre de prendre des décisions éclairées sur son avenir.

Le présent rapport présente des recommandations sur la façon de remplir ces conditions.

## **Le leadership du gouvernement**

Dans une telle situation, on peut comprendre que le leadership du gouvernement haïtien ait tardé à s'affirmer. Cependant, depuis le tremblement de terre, les prises de décisions se sont avérées lentes et le gouvernement s'est montré dans l'incapacité de formuler et de communiquer sa vision de la reconstruction du pays. En revanche, il a su gérer d'autres aspects imposés par la situation d'urgence. Il a par exemple eu une action déterminante dans l'assistance des personnes qui souhaitaient regagner les zones rurales, en facilitant le déploiement de l'aide humanitaire ou encore en autorisant les personnes et les marchandises à entrer dans le pays sans s'acquitter des taxes et des droits de douane.

Plusieurs municipalités et institutions locales privées se sont également montrées à la hauteur de l'enjeu. L'action de certaines municipalités, d'organisations communautaires et de certains organismes religieux s'est avérée déterminante dans l'assistance portée aux populations sinistrées. L'effort de reconstruction devra impliquer davantage les acteurs locaux, valoriser les initiatives locales et accentuer le mouvement de décentralisation par un soutien accru aux municipalités.

La corruption est à la fois une cause et une conséquence de la faiblesse de l'État haïtien. Le Premier ministre d'Haïti a indiqué lors d'un entretien avec des représentants d'Oxfam ne se faire « aucune illusion sur la perception de la corruption et de l'inefficacité » en Haïti. La lutte contre la corruption, l'exigence de transparence et le principe de responsabilité devront guider chaque action et toute politique de reconstruction.

## L'aide internationale

Au cours des prochaines années, pour mener à bien la difficile reconstruction, Haïti devra pouvoir compter sur un soutien sans faille de la communauté internationale. L'aide devra être à la fois correctement ciblée, conséquente et perdurée dans le temps.

Seuls une appropriation par les Haïtiens des enjeux de la reconstruction, un leadership effectif du gouvernement et de l'État, mais également l'implication de la société civile dans toutes ses composantes - ONG, universitaires, associations de jeunes leaders, syndicats, communautés déplacées, entreprises privées - permettra au processus de reconstruction d'apparaître légitime aux yeux de l'ensemble des citoyens. Ainsi sera garanti que l'aide soit dispensée en fonction des seuls besoins observés sur le terrain et non en fonction des agendas des différents bailleurs.

À ce jour, ni les Nations Unies, ni le gouvernement haïtien n'ont fait preuve d'un leadership déterminant. L'expertise locale n'a été que peu valorisée. Depuis le tremblement de terre, nombres de réunions de coordination sur le terrain, au sein des Nations Unies, se tiennent en anglais, plutôt qu'en français ou en créole. Cette pratique a pour conséquence d'exclure de fait de nombreuses ONG locales et certaines compétences haïtiennes. L'aide internationale se prive ainsi de compétences irremplaçables pour la reconstruction du pays sur le long terme.

## Les besoins urgents

**Abris.** Depuis le séisme, environ 1,2 million de personnes vivent dans des abris de fortune dans le grand Port-au-Prince.<sup>1</sup> Les acteurs humanitaires ont déjà déployé d'importants moyens pour répondre aux besoins les plus urgents de ces populations. Avec la saison des pluies qui s'annonce, il convient de redoubler d'efforts.

**Assainissement et santé publique.** Avant le tremblement de terre, seulement 19 % de la population haïtienne avait accès à des toilettes et un réseau d'assainissement dignes de ce nom. Aujourd'hui, avec plus d'un million de personnes vivant dans la rue, dans la promiscuité, les problèmes d'assainissement pourraient devenir l'un des premiers facteurs de dégradation de la santé publique lors de la prochaine saison des pluies (d'avril à juin puis d'août à novembre). Oxfam et d'autres organisations travaillent de concert dans les camps pour assurer la collecte des déchets, le curage des égouts et promouvoir les principes de base de méthodes d'assainissement efficaces. Dans ce domaine, tous les acteurs doivent unir leurs efforts pour prévenir les problèmes de santé publique pouvant découler d'un défaut d'hygiène et du non traitement des déchets.

La reconstruction implique de répondre à la fois à des besoins de court terme et de long terme tant en matière d'infrastructure que d'hébergement. Les expériences passées de séismes destructeurs indiquent que la reconstruction d'Haïti prendra de longues années. Avant le séisme, 80 % de la population urbaine vivait en dessous du seuil de pauvreté, la plupart dans des bidonvilles sans droit de propriété et dépourvus de services de base comme l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

**Ne pas oublier la population rurale.** La reconstruction de Port-au-Prince ne doit pas se faire au détriment des zones rurales. La saison des pluies coïncide à la fois avec le début de la saison de repiquage du riz et la pleine période dite de soudure. Des mesures urgentes sont nécessaires pour soutenir la majorité des Haïtiens qui vivent grâce à une activité agricole de subsistance.

**La question du genre.** La reconstruction constitue une opportunité d'améliorer considérablement la situation des femmes haïtiennes en valorisant leur potentiel et leur énergie. Dans cette société profondément inégale, les femmes sont victimes de multiples formes de violence. Haïti connaît un important taux d'agressions sexuelles et de viols. Dans les camps, d'après nos premières évaluations, elles restent vulnérables à ces violences.

Les bailleurs et le gouvernement devront accroître la participation des femmes dans la reconstruction. Ils devront s'attacher à intégrer les femmes dans les organigrammes tant au niveau de petits projets communautaires que des plus hauts niveaux de la hiérarchie administrative. Ils devront s'engager à promouvoir leur inclusion dans la sphère économique, s'attacher à garantir une véritable égalité

homme/femme et à leur offrir des opportunités en termes de formation et de création d'activités.

### **Reconstruire mieux**

Haïti montrait depuis quelques mois les premiers signes d'un nouveau dynamisme. Avant le tremblement de terre, le pays connaissait une période de calme et de stabilité relative, le chômage reculait, les salaires augmentaient, les kidnappings diminuaient.

Le séisme a fait émerger une nouvelle génération de jeunes leaders. Le camp Delmas 62 a par exemple vu se constituer un comité de jeunes, très actifs, qui est venu en aide aux centaines de personnes qui ont trouvé refuge à cet endroit. L'un d'entre eux, Stephan Durogene, nous déclarait : « Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai réalisé que je pouvais être un leader ».

Si nous écoutons et relayons le message de personnes comme Stephan, Haïti peut se reconstruire sur de nouvelles bases.

# Introduction

Il ne s'agit pas seulement de reconstruire Haïti, mais comme l'ont indiqué les partenaires d'Oxfam sur le terrain, de donner à l'ensemble du pays « un nouveau visage ». <sup>2</sup> Avant le séisme, 80 % des Haïtiens vivaient avec moins de 2 USD par jour (cette proportion atteignait même 90 % dans les zones rurales). <sup>3</sup> La sous-alimentation affectait près de 60 % de la population et un enfant sur quatre souffrait de retards de croissance. <sup>4</sup>

La nature a aujourd'hui exacerbé cette souffrance. La banque interaméricaine de développement estime que le tremblement de terre qui a frappé Haïti en janvier 2010 est proportionnellement le plus dévastateur de l'histoire à l'échelle d'un pays, et que la reconstruction du pays pourrait coûter 13,9 milliards d'USD et durer 10 ans. <sup>5</sup>

Depuis le 12 janvier 2010, les Haïtiens ont déployé une énergie remarquable pour initier la reconstruction, en déblayant les ruines pierre par pierre, en dégageant les décombres et en redémarrant leur activité. De la même façon que les décombres ne peuvent pas toutes être délogés à la main, les Haïtiens ne pourront pas reconstruire leur pays seuls. Une aide internationale de grande envergure est requise. L'immense majorité des Haïtiens indique à Oxfam souhaiter de la nourriture, de l'eau, un abri et du travail et attend que l'État prenne la main pour faire d'Haïti non plus le pays le plus pauvre d'Occident, mais un pays où chacun aura l'opportunité de réussir. <sup>6</sup>

Le nouveau visage d'Haïti sera modelé d'après les décisions actuellement prises en termes d'action humanitaire, de reconstruction et de restauration. Le présent document définit quelques orientations et principes de base concernant cette reconstruction et souligne certaines préoccupations d'Oxfam au sujet des deux premiers mois d'une période d'efforts qui devrait se poursuivre sur une dizaine d'années. Il étudie également les manières d'optimiser les efforts pour répondre aux besoins les plus pressants des personnes vulnérables dans leur lutte pour reconstruire leur vie.

## Les enseignements d'aujourd'hui seront les principes de demain

L'équité doit être au cœur du processus. Si « Reconstruire mieux » est une devise classique dans le domaine de la reconstruction de par le monde, il doit devenir une réalité pour Haïti. Pour cela, tous les Haïtiens doivent avoir la possibilité de choisir leur avenir.

### Une reconstruction équitable

De nombreux Haïtiens ont indiqué à Oxfam que l'inégalité dans la société haïtienne était l'une des premières choses à changer. L'exclusion s'insinue à tous les niveaux dans l'éducation et au sein de l'État. En Haïti, la richesse et le pouvoir sont toujours restés dans les mains d'une petite élite politique et commerciale. L'ampleur du défi à relever pour éliminer l'exclusion est déjà visible dans le processus de reconstruction d'Haïti. D'après une enquête préliminaire d'Oxfam, la population la plus marginalisée (locataires, squatters et personnes vivant dans et autour des quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince et dans la périphérie) ne bénéficie pas d'une aide aussi soutenue que les personnes vivant dans les quartiers plus riches.

#### **Encadré 1 : Eau et assainissement**

Avant le tremblement de terre, seulement 30 % de la population de Port-au-Prince avait accès au réseau d'eau public et seule la moitié de la ville était dotée de systèmes d'assainissement. En milieu rural, 48 % de la population avait accès à l'eau et 23 % à des services d'assainissement.<sup>7</sup> Plus de trois millions de personnes étaient contraintes de trouver de l'eau à partir d'autres sources (en remplissant des citernes par camions, en achetant de l'eau à prix fort dans des kiosques dédiés ou en transportant simplement de l'eau depuis une rivière ou une source), sans garantie que cette eau était saine et propre. Le seul approvisionnement en eau mobilisait une très grande partie des revenus et du temps des familles les plus pauvres.

Tandis que les habitations des familles riches étaient reliées aux systèmes d'assainissement municipaux ou à des fosses septiques, les populations pauvres ne disposaient pour ainsi dire d'aucun système d'assainissement ; des latrines à fosses, des systèmes d'évacuation par la route ou les caniveaux des rues étaient les formes d'assainissement les plus courantes (lorsqu'elles existaient). Oxfam fournit de l'eau, construit des latrines et aide les institutions publiques telles que la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) à construire des systèmes durables et respectueux de l'environnement. Pour s'assurer que les actions d'Oxfam et de ses partenaires sont justifiées, un centre d'appels gratuits a été mis en place pour recueillir tout commentaire sur les travaux réalisés.

En Haïti, les 20 années d'instabilité, de difficultés économiques et de conflits récurrents ont laissé un héritage mêlant piètre gouvernance et défiance de la part des donateurs. L'aide déployée ne doit pas exacerber la répartition déjà biaisée des richesses, au risque de relancer les tensions historiques entre la majorité (pauvre) et l'élite (riche). Le défi de la reconstruction est maintenant de réduire (et non de renforcer) les inégalités qui sont au cœur de l'instabilité et de la violence secouant le pays, qui commencent déjà à se faire sentir lors de manifestations dans les rues. Pour atténuer les inégalités et les tensions entre les groupes, chaque action de reconstruction doit être menée selon une approche en faveur des plus pauvres et s'appuyer sur un consensus national vis-à-vis du plan de reconstruction dans son ensemble.

## Une reconstruction menée par les Haïtiens

Rien de tout cela n'est possible sans remplir les trois conditions essentielles suivantes. Premièrement, l'État haïtien et les autres institutions nationales doivent mener la reconstruction. Deuxièmement, lors de ce processus, ils doivent consulter la population être responsables envers tous les Haïtiens. Et troisièmement, chaque Haïtien doit devenir un citoyen actif, avoir accès aux informations dont il a besoin pour prendre des décisions éclairées sur son avenir et travailler avec l'État à la reconstruction du pays.

### L'action des autorités nationales et locales

Comme on peut le comprendre, le leadership stratégique de l'État haïtien a tardé à s'affirmer. Même avant le séisme, la faiblesse de l'État a conduit à des carences en termes de codes et de normes de construction et a provoqué une mise en œuvre lente du système national de gestion des catastrophes, ainsi qu'un soutien insuffisant des services d'urgence. Même si l'État dit assumer depuis longtemps sa responsabilité dans la fourniture de services, de nombreux services de base à Port-au-Prince sont garantis par des ONG et le secteur privé. Selon un rapport publié en 2009, ces services n'étaient pas coordonnés sur un plan géographique et faisaient même cruellement défaut dans certaines zones. Par ailleurs, leur coût était élevé pour les utilisateurs finaux, car les subventions étaient insuffisantes et totalement isolées de l'État.<sup>8</sup>

Après le tremblement de terre, les autorités nationales ont rapidement pris quelques initiatives de base, en soutenant les personnes souhaitant regagner les zones rurales, en autorisant les personnes et les marchandises à entrer dans le pays sans s'acquitter de taxe et en facilitant le déploiement humanitaire. En revanche, les prises de décisions se sont avérées plus lentes et l'État s'est montré dans l'incapacité de formuler et de communiquer sa vision de la reconstruction du pays. Si la communauté internationale ne parvient pas à faire assumer un rôle central à l'État, la communauté internationale comme l'État haïtien auront les pires difficultés à répondre aux besoins à venir de la population haïtienne.

Plusieurs institutions gouvernementales locales ou civiles se sont montrées plus efficaces. Dans le cadre du Plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD), plusieurs administrations civiles locales et comités de protection civile ont rapidement pris les choses en main suite au séisme pour aider les habitants de leur zone d'action, en les soutenant dans leur recherche d'un hébergement plus sûr, en les recensant et en les aidant à s'organiser. L'action des autorités et des communautés locales avec leurs organisations et leurs structures religieuses a permis d'aider une grande partie de la population haïtienne. Les efforts de reconstruction doivent impliquer et renforcer de telles initiatives locales, accentuer la décentralisation et soutenir les autorités locales.

## **Passer d'une « république des ONG » à un État efficace**

Cette remarque peut paraître étrange venant d'une ONG, mais trop d'ONG ciblent mal leurs interventions et se concentrent sur les villes plutôt que sur les zones rurales. Depuis les années 1990, la communauté de donateurs a eu tendance à intervenir directement auprès d'une myriade d'ONG (haïtiennes et internationales) pour éviter la corruption et l'inefficacité des institutions gouvernementales. Cela a eu pour effet de multiplier le nombre d'ONG sur place (estimé à 10 000 dans cette « république des ONG »), portant préjudice aux capacités de l'État.<sup>9</sup> L'aide apportée aux ONG par les donateurs s'est traduite sous la forme de petits projets soutenant des écoles ou des cliniques. Toutefois, ces projets se sont trop souvent révélés désorganisés, incohérents et en contradiction avec les priorités de développement au niveau national.<sup>10</sup> Les caisses des institutions gouvernementales ne permettant pas de financer les services requis, il leur est difficile de développer leurs propres capacités et les rares services qu'elles parviennent à proposer sont de piètre qualité. L'émergence d'un État efficace et responsable en Haïti dépend de la volonté des Haïtiens de voir l'État prendre en charge des services de base comme l'éducation et l'accès à l'eau potable et s'engager devant les citoyens à fournir ces services. L'État, les ONG et la population doivent travailler ensemble pour garantir la mise en place et la prestation de services de qualité basés sur l'équité et répondant à des priorités définies en commun.

## **Lutter contre la corruption**

La corruption des représentants de l'État est l'une des raisons pour lesquelles les citoyens haïtiens et les donateurs se tournent vers les ONG, les structures religieuses et d'autres prestataires privés. Le Premier ministre haïtien a indiqué à Oxfam ne se faire « aucune illusion concernant la perception de la corruption et de l'inefficacité » en Haïti.<sup>11</sup> Au-delà de la corruption historique des leaders haïtiens, on constate un manque de confiance notoire dans la faculté de l'État à agir au service de ses citoyens. Au sein de l'État, les histoires de corruption sont monnaie courante, des frais d'hôpitaux pour obtenir une seringue stérile ou un tampon de coton aux articles de presse sur des pots-de-vin faramineux.



## **Renforcer la capacité de l'État en faveur d'une reconstruction inclusive et responsable**

Pour garantir des efforts de reconstruction plus responsables, l'État haïtien doit :

- Commencer à communiquer ses plans à la population haïtienne, sans attendre. Pour ce faire, de nombreux moyens sont à sa disposition : diffusion de messages à la radio (comme une station l'a fait) pour communiquer plus facilement les plans, multiplication des articles dans les journaux ou encore augmentation du nombre de grands écrans publics diffusant les actualités en soirée ;
- Créer et soutenir des centres d'information gérés par l'État autour des zones affectées pour diffuser des informations publiques sur l'aide humanitaire et les solutions de reconstruction disponibles et faciliter l'accès des citoyens à des conseils juridiques et à des informations fiables concernant leurs droits ;
- Consulter les citoyens haïtiens dans tous les domaines pour développer des plans de reconstruction locaux et nationaux contribuant à la lutte contre la pauvreté. Pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, cela signifie établir un dialogue avec les associations d'agriculteurs et d'autres organisations de citoyens ruraux vivant dans la pauvreté. En milieu urbain, cela nécessite d'entrer en contact avec le nouveau leadership émergent dans les camps et les quartiers, ainsi qu'avec les syndicats et les structures religieuses ;
- Consolider les liens avec les ONG et le secteur privé pour tisser une relation constructive et soutenir la reconstruction et le développement. L'autorité nationale pour le développement proposée par Haïti doit être un forum promouvant une coopération et une coordination rapides et efficaces, en veillant à ne pas freiner les programmes vitaux de développement et de reconstruction. Par ailleurs, des réunions régulières, des groupes de travail parlementaires et le développement de mécanismes de responsabilité et de transparence (suivi du budget, audits, évaluations par les pairs) vont renforcer ces relations.

Les donateurs doivent :

- S'engager à long terme avec l'État haïtien en rendant l'assistance prévisible, en intégrant le développement des capacités à l'échelle locale et nationale dans tous les plans et budgets et en veillant à ce que la prévention des risques de catastrophe naturelle et le soutien au processus de décentralisation restent au cœur des préoccupations ;
- Renforcer les autorités locales, notamment les comités locaux de protection civile, afin de planifier, de coordonner et de suivre le

processus de reconstruction. Pour accélérer le processus, les autorités locales ont besoin d'une aide pour évaluer les installations et les institutions disponibles pour la reconstruction ;

- Travailler avec la communauté internationale et les autorités du pays en vue de développer des priorités nationales en matière de reconstruction et de mettre en place des normes reflétant les plans locaux et soutenant d'autres stratégies nationales. Ces normes doivent être rendues publiques et l'État doit garantir des processus d'évaluation annuelle ouverts à un vaste panel d'acteurs publics et privés.

Les ONG doivent :

- Travailler avec les autorités locales au développement de plans de reconstruction et soutenir les forums et les discussions publiques avec les leaders de la communauté, ainsi que les débats publics à la radio et dans les journaux ;
- Soutenir les autorités nationales et locales par le biais d'une collaboration étroite et en veillant à intégrer le renforcement des capacités dans tous les plans.

Pour des résultats efficaces, l'État haïtien, les agences des Nations Unies, les ONG et les organisations à base communautaire doivent tous respecter des principes de transparence, de responsabilité, de participation et de renforcement des capacités. Ils doivent communiquer au public les informations disponibles sur les fonds déployés et l'évolution de la mise en œuvre des projets. Ce processus doit s'inspirer des directives de l'IATI (International Aid Transparency Initiative).<sup>12</sup>

## Une aide internationale

Pour se relever d'une telle catastrophe, Haïti a besoin d'un soutien international ininterrompu. Le gigantesque élan de solidarité internationale envers Haïti observé depuis le 12 janvier 2010 doit maintenant s'inscrire dans la durée et gérer des priorités adverses.

## Apporter une aide sans se substituer à l'État haïtien

Lors de la conférence d'avril 2009 consacrée au développement en Haïti, les donateurs se sont engagés à apporter une aide de 400 millions d'USD (soit la moitié de ce que l'État haïtien réclamait). À ce jour, seuls 72 millions d'USD ont été débloqués pour Haïti.<sup>13</sup> Les donateurs ont souvent défini des conditions strictes en termes d'aide (demandes de privatisation et de libéralisation du commerce) sans toutefois reconnaître les contraintes propres au pays, dont la faible capacité d'action ne permet pas d'y répondre.<sup>14</sup>

Le fonds fiduciaire multi-donateurs pour le Sud (MDTF-S, Multi-Donor Trust Fund-South) actuellement proposé pour Haïti doit se limiter à contribuer à la reconstruction (sans supplanter les initiatives haïtiennes). Il est essentiel d'insister sur cet aspect dès le départ pour donner à ce processus toute sa légitimité aux yeux de l'État et de la population d'Haïti. L'appropriation par les Haïtiens, le leadership et l'engagement, non seulement de l'État, mais également du secteur privé et de la société civile (ONG, universitaires, groupes de jeunes et syndicats) permettront de s'assurer que le fonds est efficace et géré de manière responsable par les donateurs et les bénéficiaires. Le fonds MDTF sera inefficace s'il est perçu comme un moyen d'imposer une volonté internationale sur Haïti, de contrôler le développement du pays depuis l'extérieur ou comme une mesure punitive succédant à des années de corruption et de mauvaise gestion gouvernementales.

Les états donateurs doivent :

- Commencer par remettre en question leur perception de la capacité de l'État et se mettre au travail avec l'État et les ONG autour des domaines prioritaires aux yeux des Haïtiens : responsabilité, prestation des services de base, emploi ;
- Prendre en compte les besoins à long terme des Haïtiens dans un modèle de développement plus durable, selon une approche intégrée incluant nécessairement une analyse de la question hommes-femmes, la prévention des risques de catastrophe naturelle, les impacts du changement climatique et les composantes de la gouvernance ;
- Se coordonner entre eux, éventuellement via le fonds MDTF, et avec l'État, le secteur privé et les ONG pour s'assurer de la mise en œuvre des plans de reconstruction et de développement ;
- Soutenir la décentralisation en veillant à ce que le fonds dédié aux services de base soit mis à la disposition des autorités gouvernementales locales. S'assurer que des mécanismes de responsabilité sont développés, tels que le suivi de la qualité, les retours d'information, un budget et un rapport des dépenses clairs et transparents, ainsi que l'audit des flux d'aide au niveau local ;
- Éviter les conditionnalités susceptibles de forcer l'État à réallouer des ressources ailleurs que dans la prestation de services essentiels aux citoyens, tels que l'eau, la santé et l'éducation.

## Les Nation Unies

Les Nations Unies doivent elles aussi tirer parti de l'expertise des Haïtiens. Depuis le tremblement de terre, la plupart des réunions de coordination des Nations Unies se tiennent en anglais plutôt qu'en français ou en créole, ce qui exclut de nombreuses ONG locales et d'autres Haïtiens, alors dans l'incapacité d'apporter leurs connaissances et leur expérience du terrain et de renforcer leurs propres compétences

pour reconstruire l'avenir d'Haïti sur le long terme.

À ce jour, ni les Nations Unies, ni l'État haïtien n'ont fait preuve d'un leadership stratégique fort, pourtant essentiel dans ce contexte de crise. En raison du turnover élevé et de la faible capacité des organes de coordination technique des Nations Unies, les coordinateurs déjà surmenés peinent à consolider même les informations de coordination les plus basiques. Dans le même temps, lorsque les informations et les messages sont communiqués, les processus formels de prise de décisions semblent avoir été contournés, soulevant des interrogations sur le mode de prise de décisions. Avec le gigantesque afflux d'ONG peu expérimentées en matière d'aide d'urgence, la coordination de l'aide humanitaire et notamment le leadership des Nations Unies se sont révélés tout à fait inefficaces.

### **Améliorer l'aide apportée par les Nations Unies**

Les Nations Unies doivent :

- Désigner un coordinateur humanitaire en Haïti susceptible de soutenir efficacement l'État haïtien dans la formulation et la mise en œuvre d'une vision stratégique de la reconstruction. La répartition des tâches entre les différents organes des Nations Unies doit être claire aux yeux des autorités haïtiennes et de la population ;
- Désigner des coordinateurs techniques parlant français et devant rester sur place pendant au moins six mois. Ces coordinateurs doivent bénéficier d'un soutien technique et financier approprié des principales agences. Les ONG les plus expérimentées en termes de réponse humanitaire doivent être encouragées à apporter autant de soutien qu'il leur est possible ;<sup>15</sup>
- Exiger du Délégué spécial des Nations Unies qu'il communique publiquement et tous les six mois des informations sur l'octroi des fonds par projet, sur la progression de la mise en œuvre des projets et sur la fourniture transparente, responsable et participative de l'aide ;
- Sur le long terme, analyser la capacité des agences des Nations Unies à soutenir la reconstruction. Une plus grande expertise est requise en termes de gouvernance, de moyens de subsistance durables, de questions hommes-femmes, d'aménagement urbain, de politique publique et de planification budgétaire.

### **Investissement et commerce**

La libéralisation du commerce agricole a accéléré l'appauvrissement de la population rurale d'Haïti. Jusque dans les années 1980, Haïti était autosuffisant pour le riz, l'aliment de base pour la plupart des Haïtiens. La croissance de la population et l'urbanisation ont stimulé les importations. Entre 1991 et 1994, lors de la période de sanctions contre le

régime militaire dictatorial, il était fréquent de voir arriver d'importants afflux d'aide alimentaire pendant la saison des récoltes, mettant à mal les agriculteurs haïtiens. Les institutions financières internationales et les États-Unis (principale source d'importation du riz) ont appuyé la libéralisation des importations. En 1994, l'État haïtien a réduit les taxes sur le riz importé de 35 % à seulement 3 %. À l'heure actuelle, le riz subventionné par les États-Unis domine le marché haïtien et le pays ne produit plus que 20 % du riz consommé.<sup>16</sup>

Depuis mi-février 2010, les importateurs prévoient de ne faire entrer que 20 % du riz précédemment importé, en raison notamment du Programme alimentaire mondial qui délivre déjà une aide alimentaire conséquente. Mais de nombreux importateurs avaient contracté des emprunts pour acheter les stocks perdus dans les entrepôts dévastés. Combinée à des prix toujours plus faibles à l'importation, l'aide alimentaire va accentuer la diminution de la production agricole du pays. Même si des prix plus bas sont bénéfiques à court terme pour les consommateurs en ville, ils n'aident en rien les agriculteurs haïtiens.

L'industrie vestimentaire est un secteur clé en Haïti, avec 80 % des revenus d'exportation. En 2009, le secteur a connu une croissance importante de 24,5 % pour les exportations vers les États-Unis, alors même que d'autres fournisseurs (comme les pays d'Amérique centrale, le Mexique et le Cambodge) connaissaient un fort déclin. Bien que l'industrie vestimentaire soit une source essentielle d'échange de devises pour Haïti, le vivier d'emplois correspondant reste assez modeste en raison des quotas et des taxes imposés par le marché principal : les États-Unis. L'industrie manufacturière d'exportation a employé au maximum 100 000 salariés en 1990, mais stagne actuellement à 25 000. Les salariés en question travaillent souvent dans des conditions déplorables. Le Ministère du travail et des affaires sociales d'Haïti a une capacité limitée (voire inexistante) pour faire respecter le droit du travail.

L'État haïtien doit :

- Réformer l'agriculture et les politiques commerciales autorisant le dumping, limitant l'espace politique et freinant la croissance en Haïti, afin de permettre au pays de promouvoir son propre développement agricole et de garantir sa sécurité alimentaire ;
- Mettre en place une politique industrielle compétitive avec des institutions juridiques et une administration douanière plus efficaces pour encourager l'investissement, ainsi qu'une meilleure infrastructure pour le transport et d'autres besoins commerciaux quotidiens ;
- Adopter des mesures commerciales qui protègent les petits producteurs, les secteurs agricoles stratégiques et les sociétés émergentes. À plus long terme, envisager des mesures pour

augmenter les taxes et les subventions sur certaines cultures indispensables à la sécurité alimentaire. En tant que membre des pays les moins avancés selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Haïti peut prendre de telles mesures sans faire l'objet de sanctions ;

- S'assurer que le droit du travail est conforme aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et mettre en place des mécanismes adaptés et efficaces pour garantir une application stricte.

Les donateurs doivent :

- Lever leurs obstacles à l'importation pour favoriser la croissance des exportations dans l'industrie vestimentaire ;
- Honorer leurs engagements pour annuler la dette d'Haïti et s'assurer que toute nouvelle aide s'effectue sous la forme de subventions (et non d'emprunts).

# 3

## Les besoins urgents vitaux

L'État haïtien et les Nations Unies estiment qu'environ 1,2 million de personnes vivent actuellement dans des abris provisoires dans le Grand Port-au-Prince<sup>17</sup> et que 600 000 personnes ont quitté la ville suite au tremblement de terre. La communauté humanitaire a déployé des efforts remarquables pour répondre aux besoins de cette population. Au 16 mars, la communauté humanitaire avait distribué des abris (bâches en plastique, tentes) à seulement 60 % des quelque 250 000 foyers qui en avaient besoin.

### Et revoilà la pluie

Il reste beaucoup à faire avant la saison des pluies qui dure d'avril à juin, puis d'août à novembre. La difficulté à fournir de manière appropriée des services de base en milieu urbain est exacerbée par le manque d'informations crédibles et fiables. Aucun recensement complet des sans-abri ou des personnes vivant dans des abris provisoires n'a encore été réalisé. Il n'existe aucune estimation basée sur les distributions et les visites sur site et aucune donnée n'est disponible concernant les personnes vivant dans ou à proximité de leurs habitations partiellement détruites. Ni l'État ni la communauté internationale n'a encore missionné les comités de protection civile ou les organisations nouvellement formées sur les sites pour définir les solutions les plus appropriées.

Enfin, il convient de tenir compte des enseignements tirés des interventions en matière d'hébergement menées lors de précédents séismes. La reconstruction d'Haïti devrait prendre des années. Les citoyens en détresse auront besoin de solutions d'hébergement pendant au moins cinq ans, et plus vraisemblablement dix ans.

L'État haïtien, les donateurs et les autres protagonistes doivent :

- Se conformer aux Principes Directeurs sur le déplacement interne développés par les Nations Unies en 1998, notamment pour s'assurer que ces personnes sont consultées et déplacées de façon volontaire ;
- Soutenir les comités de protection civile et les comités des camps pour formuler des plans clairs de décongestionnement et/ou de fermeture des sites où les personnes sans-abri depuis le tremblement de terre se sont regroupées, avec l'entière participation et consultation des personnes concernées. Ils doivent notamment prendre des mesures urgentes pour aider ces personnes à traverser la saison des pluies 2010 ;
- Pour les ONG et les Nations Unies, déployer leurs opérations à

grande échelle en embauchant du personnel et en prenant davantage de risques pour essayer des idées novatrices (même si certaines s'avèrent inefficaces). Cela impliquera d'engager davantage de ressources organisationnelles ;

- Investir tout autant dans les zones en dehors de Port-au-Prince affectées par le séisme, en s'assurant que les familles hébergeant des personnes déplacées bénéficient d'une aide. Par ailleurs, les habitants de Port-au-Prince hébergeant des personnes ou dont les foyers ont été complètement détruits doivent également bénéficier d'une aide ;
- Au-delà de la construction d'abris provisoires, commencer à planifier les hébergements et se préparer à la prévention des risques pour les deux prochaines années (et à plus long terme).

## L'agriculture et les moyens de subsistance

En Haïti, la saison des pluies coïncide avec le début de la saison de repiquage du riz et le plus fort de la période de soudure. Des mesures urgentes sont requises pour soutenir les Haïtiens, dont la majorité vit de l'agriculture. Bien que l'agriculture représente seulement 28 % du produit intérieur brut, elle emploie deux tiers de la main-d'œuvre.<sup>18</sup>

Le tremblement de terre a entraîné la rupture des digues et endommagé les installations d'irrigation,<sup>19</sup> s'ajoutant aux conséquences déplorables de plusieurs années de négligence et d'appauvrissement du secteur agricole. Ce dernier manque de capitaux et d'efficacité, et a très peu profité des innovations technologiques. Trois Haïtiens sur cinq vivaient en milieu rural avant le séisme et la plupart des personnes ayant quitté Port-au-Prince depuis la catastrophe se sont rendues à la campagne. Cet exode a détérioré la situation alimentaire déjà précaire, les populations rurales très vulnérables devant désormais partager leurs maigres rations avec les familles et les proches nouvellement arrivés. Les programmes de mise à niveau du secteur agricole en milieu rural n'ont pas été correctement financés. La décapitalisation des zones rurales risque d'entraîner un nouvel exode vers Port-au-Prince avant la saison des pluies, car les stocks de nourriture s'amointrissent et la promesse d'une aide et d'opportunités pour l'éducation et l'emploi est plus marquée en ville.

### **Répondre aux besoins vitaux en milieu rural**

Afin de protéger instamment les moyens de subsistance en milieu rural, l'État haïtien doit :

- S'assurer que les populations vivant en milieu rural bénéficient dès à présent d'une aide et qu'elles tireront parti de la reconstruction, et définir le processus qui permettra d'y parvenir, notamment en simplifiant et en mettant en œuvres des plans définis dans le



Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) ;

- Concevoir des programmes de protection sociale adaptés et accessibles à la population rurale pauvre, tels que des programmes de transfert d'espèces ou des programmes d'emploi dans les travaux publics ;
- Développer une nouvelle approche intégrée de l'agriculture basée sur les besoins et les souhaits des agriculteurs et tenant compte des besoins particuliers des femmes agricultrices.

Les donateurs doivent :

- Garantir en temps voulu la fourniture de l'aide agricole réclamée par l'Appel humanitaire des Nations Unies pour Haïti, et la financer au moins aussi efficacement que l'appel pour l'aide alimentaire ;
- S'assurer que tous les efforts en termes d'aide tiennent compte des besoins d'Haïti pour développer ses capacités commerciales : résolution de contraintes côté fournisseurs et de défaillances institutionnelles, réponse aux besoins d'infrastructure et à d'autres points faibles en termes de capacité.

## La perte des revenus urbains entrave la reconstruction

Avant le tremblement de terre, environ un million d'habitants de Port-au-Prince étaient au chômage ou sous-employés, dont une grande partie vivant dans des bidonvilles ou des taudis squattés dépourvus de services et d'infrastructure de base comme l'eau, un assainissement décent et un bail clair, dans des conditions de logement déplorables.

Les personnes les plus pauvres sont pour la plupart employées à la journée, occupent des postes peu rémunérés ou survivent grâce au commerce de rue. On y dénombre beaucoup de femmes vendant des produits agricoles sur les marchés pendant la journée. Ce groupe représentait 65 % de la population de la capitale. Si ces personnes percevaient des revenus par envoi de fonds, elles étaient susceptibles de passer de la catégorie « très pauvres » à la catégorie « pauvres ». Suite au tremblement de terre, le taux de chômage devrait augmenter progressivement dans les prochains mois, car les stocks de graines diminuent et la production agricole décline en raison d'une demande réduite. Cette tendance devrait se poursuivre à moyen terme.<sup>20</sup>

Dans le même temps, les marchés importants et les grands commerçants de la capitale se battent pour remettre leur activité sur pieds en faisant face à un pouvoir d'achat réduit, à un manque de disponibilité des

crédits, à des entrepôts détruits, à des frais de transport plus importants et à la multiplication des pillages.

Bien que la population de Port-au-Prince ait diminué en nombre à court terme, le besoin en matière d'accès à l'emploi reste une priorité transversale urgente pour la plupart des habitants.

### **Répondre aux besoins vitaux en milieu urbain**

Pour protéger et renforcer rapidement les moyens de subsistance dans les villes, l'État haïtien, les donateurs et les autres protagonistes doivent :

- Développer et défendre une stratégie de développement des moyens de subsistance en milieu urbain pour s'assurer que tous les hommes et toutes les femmes ont l'opportunité de renforcer leurs connaissances et leurs compétences et de travailler dans un environnement sûr ;
- Définir une stratégie claire pour répondre aux besoins humanitaires et de reconstruction des locataires, squatters et personnes vivant dans les quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince pour s'assurer qu'ils bénéficient d'une aide d'urgence minimum *et* d'un meilleur accès aux services de base qu'avant le séisme ;
- Mettre en place une stratégie de création d'emplois permettant aux personnes de travailler et de renforcer leurs compétences.

### **Les inégalités hommes-femmes**

Les femmes haïtiennes vivent dans une société profondément inégale, où elles sont victimes de violences sexistes en tous genres, avec notamment un niveau alarmant de viols et d'agressions sexuelles. Elles bénéficient d'un accès très limité aux structures politiques et économiques formelles et sont particulièrement exposées à la violence, à l'itinérance et à la faim en cas de catastrophe naturelle. Les femmes sont communément et depuis toujours les premières personnes à s'occuper des autres personnes vulnérables, notamment les nourrissons, les enfants, les personnes âgées et les personnes malades ou handicapées. Le tremblement de terre n'a fait qu'alourdir leur fardeau. Les femmes sont en charge de la nourriture, de l'eau et du bois de chauffage dans les foyers. En remplissant ces tâches, elles doivent faire face à d'énormes difficultés pratiques et s'exposent à des risques de violence et d'agression. Malgré le peu d'informations concrètes disponibles et d'après les premières évaluations d'Oxfam, les femmes sont toujours victimes de violence dans les camps.

La fragilité économique des femmes s'est accrue. Elles travaillaient principalement dans le secteur informel et peu menaient une activité

formelle génératrice de revenus. Les secteurs formels et informels se sont effondrés et les opportunités de reconstruire ces moyens de subsistance sont plutôt rares.

Pour toutes les personnes impliquées dans le processus de reconstruction d'Haïti, cet effort est l'opportunité d'améliorer considérablement la situation des femmes et de mettre à profit leur énergie et leur potentiel pour commencer à bâtir une société plus équitable.<sup>21</sup> Il convient d'évaluer les besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons d'après des données collectées et analysées par âge et par sexe. Au vu des risques auxquels les femmes et les filles sont actuellement exposées, chacun devrait être informé de leur droit à bénéficier d'une aide les protégeant des abus ou de l'exploitation sexuelle.<sup>22</sup>

Les donateurs et l'État doivent accroître la participation des femmes dans le processus de reconstruction, leur permettant d'apporter leur contribution de l'échelle communautaire aux plus hautes sphères de l'État. Ils doivent promouvoir le renforcement de la capacité économique des femmes en développant des projets les plaçant sur un pied d'égalité avec les hommes. Pour cela, le rôle des femmes en tant que personnel aidant doit être reconnu et intégré dans la conception des projets de reconstruction. La reconstruction doit s'inspirer d'initiatives réussies impliquant des femmes et des filles, telles que les opportunités de microfinance (microcrédits) ou de plantation d'arbres selon des principes respectueux de l'environnement. Des approches souples et innovantes plaçant les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes sont requises, par exemple sous la forme de structures de puériculture et de soutien adaptées, de formation et de renforcement des capacités.

## Se préparer pour les prochaines difficultés

« Reconstruire mieux », c'est avant tout réduire la vulnérabilité aux prochaines catastrophes ou situations de crise. Le bilan humain relativement faible du récent tremblement de terre au Chili par rapport à celui ayant frappé Haïti souligne les carences d'Haïti en termes d'aménagement urbain, d'infrastructure et d'ingénierie de construction, expliquant les conséquences meurtrières du séisme haïtien.

En Haïti, les moyens de subsistance sont déjà précaires et la situation devrait encore empirer à cause du changement climatique. Haïti est très exposé aux épisodes de sécheresse et d'inondation et la dégradation de l'environnement telle que la déforestation des flancs de montagne a aggravé la vulnérabilité du pays aux tempêtes, entraînant des déferlements d'eau, de boue et de vase sur les plaines côtières, enterrant maisons et habitants sous la boue et balayant les cultures et le bétail en mer. La déforestation est un défi majeur, avec l'abattage de plus de 98 % des forêts ces dernières décennies. Les arbres sont coupés pour être transformés en charbon, combustible utilisé par plus de 70 % de la population pour cuisiner. D'après l'expérience d'Oxfam dans la promotion de programmes de prévention des risques de catastrophe naturelle en Haïti, réduire cette vulnérabilité implique à la fois de résoudre directement ces problèmes et de mettre en place des institutions et des politiques pour renforcer la faculté de la population à résister aux chocs climatiques.

Malgré une pauvreté omniprésente, Haïti ne dispose pas de programmes publics de protection sociale. Selon un universitaire spécialiste du développement en Haïti, le pays est la parfaite antithèse d'un État-providence.<sup>23</sup>

### *Limiter les risques à venir*

Pour se préparer aux chocs à venir et limiter les dégâts, l'État haïtien, les donateurs et les autres protagonistes doivent soutenir :

- Les engagements en termes de prévention des risques de catastrophe naturelle pris par la communauté internationale par le biais du Cadre d'action de Hyogo ;
- Le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), pour promouvoir la mise en œuvre de codes de construction révisés, concevoir des programmes de gestion des catastrophes naturelles, etc., et garantir une couverture nationale ;
- La reforestation et une gestion durable des forêts. Un modèle de

gestion des forêts efficace et à base communautaire doit être mis en place pour décourager la population d'utiliser du charbon. Il s'agit là d'un problème délicat, car la gestion des forêts est liée aux traditions et à la culture locale. La planification de la production (récoltes et bétail) doit être intégrée à la culture des arbres ;<sup>24</sup>

- De nouveaux projets de production d'énergie tels que de nouvelles cultures pour le combustible, incitant la population à ne plus couper d'arbres pour les transformer en charbon ;
- Les communautés pour qu'elles jouent un rôle central dans les projets de prévention des risques de catastrophe naturelle, et les femmes pour qu'elles s'impliquent pleinement dans les actions à l'échelle de la communauté. Dans certaines communautés, les femmes se sont montrées très efficaces pour l'implémentation sur le plan local. Les communautés doivent s'impliquer dans la planification, la promotion et la mise en œuvre d'initiatives de prévention des risques sur le long terme ;
- La création en urgence de codes de construction satisfaisants. Les codes de construction importés d'Europe ou des États-Unis seraient difficiles à appliquer en Haïti, ce qui rendrait leur mise en application impossible.

# 5

## Donner à Haïti un nouveau visage

Haïti montrait quelques signes de dynamisme et d'espoir avant le tremblement de terre. Le pays a ensuite connu dix mois de stabilité et de calme relatifs. Le nombre d'enlèvements diminuait, les salaires augmentaient et le chômage reculait.

*Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai su que je pouvais devenir un bon leader.*

Stephan Durogene, comité du camp Delmas 62

Le séisme a fait immerger une nouvelle génération de jeunes leaders, à l'instar du comité de jeunes leaders qui s'est rendu au camp Delmas 62 pour aider les centaines de personnes campant dans la cour d'une enceinte privée. Stephan Durogene est l'un d'entre eux : « Je ne savais pas que j'avais cela en moi. C'est pendant le tremblement de terre que j'ai su que je pouvais devenir un bon leader ».<sup>25</sup>

Si toutes les forces de reconstruction écoutent et relaient le message de personnes telles que Stephan, Haïti pourrait en effet se reconstruire en mieux.

# Notes

<sup>1</sup> Réunion « UN Shelter Cluster », 16 mars 2010, Port-au-Prince.

<sup>2</sup> Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.

<sup>3</sup> R. Maguire (2009), « Haiti after the donors' conference: a way forward », *USIP Special Report 232*, Washington, US Institute of Peace, septembre 2009.

<sup>4</sup> FAO (2010a), « Haiti Country Brief: Haiti Earthquake », <http://www.fao.org/haiti-earthquake/fr/>.

<sup>5</sup> E. A. Cavallo, A. Powell et O. Becerra (2010), *Estimating the Direct Economic Damage of the Earthquake in Haiti*, Banque interaméricaine de développement, février 2010.

<sup>6</sup> Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.

<sup>7</sup> République d'Haïti (2007), « Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) », novembre 2007.

<sup>8</sup> P. Collier (2009), « *Haiti: From Natural Catastrophe to Economic Security* », rapport au Secrétaire général des Nations Unies, p. 14.

<sup>9</sup> Commentaire des partenaires d'Oxfam lors d'une réunion de consultation, 5 mars 2010.

<sup>10</sup> FAO (2010a), *op.cit.* ; USAID (2010), « Haiti Earthquake Factsheet #36 », 17 février 2010 ; R. Fatton, <http://news.clas.virginia.edu/woodson/x16474.xml>, « Hope amidst devastation » ; M. Schneider (2010), International Crisis Group, Témoignage du Congrès, 4 février 2010, <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=6517&l=1>.

<sup>11</sup> Entretien Oxfam (Marcel Stoessel et Fran Equiza) avec Max Bellerive, Premier ministre de la République d'Haïti, 25 février 2010.

<sup>12</sup> Voir <http://aidtransparency.net/>.

<sup>13</sup> « Rebuilding Haiti Transparently », éditorial, *The Washington Post*, 3 février 2010.

<sup>14</sup> R. Fatton (2010), *op. cit.* ; R. Maguire (2009), *op. cit.*

<sup>15</sup> Oxfam GB (2010), « The WASH Factor: Oxfam's experience with the water and sanitation humanitarian coordination cluster », Oxford : Oxfam GB.

<sup>16</sup> J. Georges (2004), « Trade and the Disappearance of Haitian Rice », TED Case Studies 725, juin 2004, <http://www1.american.edu/TED/haitirice.htm> ; R. Maguire (2009), *op.cit.* ; Mark Shuler (2008), « Haitian Food Riots Unnerving but not Surprising », America's Program Special Report, 25 avril 2008, [http://americas.irc-online.org/am/5186#\\_ftn11](http://americas.irc-online.org/am/5186#_ftn11).

<sup>17</sup> Réunion « UN Shelter Cluster », 16 mars 2010, Port-au-Prince.

<sup>18</sup> FAO (2010a), *op. cit.* ; US Central Intelligence Agency, *World Factbook*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ha.html>.

<sup>19</sup> *Ibid.* ; FAO (2010b), « L'agriculture d'Haïti nécessite 700 millions de dollars », communiqué de presse, 29 janvier 2010, <http://www.fao.org/news/story/fr/item/39523/icode/> ; Banque mondiale (2007), *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

<sup>20</sup> Bulletin sommaire : « Haïti, Implications du séisme sur la sécurité alimentaire en Haïti », 26 janvier 2010.

<sup>21</sup> ALNAP (2008), « [Responding to Earthquakes 2008: Learning from earthquake relief and recovery operations](#) ».

<sup>22</sup> Comité Permanent inter-agences des Nations Unies (2010), « Importance of Integrating Gender Issues in the Haiti Emergency ».

<sup>23</sup> M. Lundahl (1992), « Politics or markets? Essays on Haitian underdevelopment », Londres : Routledge.

<sup>24</sup> Oxfam International (2009), « *Haiti: A Gathering Storm – Climate Change and Poverty* », Port-au-Prince, Oxfam International.

<sup>25</sup> C. McCabe (2010), Oxfam Amérique : <http://blogs.oxfamamerica.org/index.php/2010/02/23/as-new-leaders-emerge-from-the-camps-in-haiti-will-their-voices-be-heard-part-i/>.

© Oxfam International, mars 2010

Cette note d'information a été rédigée par Aimee Ansari. Oxfam remercie Ed Cairns, Marc Cohen, Anna Coryndon, Yolette Etienne, Marcel Stoessel, Duncan Green, Alison Hayes, Rachel Hastie, Gawain Kripke, Isabel Mazzei, Krista Riddley, Edward Turvill, Ines Smyth et Philip Weare pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.



**Oxfam International**     [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam International est une confédération de 14 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org)), Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de)), Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au)), Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be)), Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca)), Oxfam France - Agir ici ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org)), Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk)), Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk)), Intermón Oxfam (Espagne) ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org)), Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org)), Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org)), Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz)), Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl)), Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam International, travaillent vers une affiliation complète :

Oxfam India ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Japan ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))

L'organisation suivante est liée à Oxfam International :

Bureau de Campagne d'Oxfam International et d'Ucodep (Italie)  
Courriel : [ucodep-oi@oxfaminternational.org](mailto:ucodep-oi@oxfaminternational.org)

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).

Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)